



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Motion pour le rétablissement du financement aux OBNL

FIDÈLES À LEUR HABITUDE, LES CONSERVATEURS ABANDONNENT UNE FOIS DE PLUS LE QUÉBEC

Ottawa, mercredi 10 juin 2009 – La motion pour le rétablissement complet et permanent du financement aux organismes à but non lucratif (OBNL) œuvrant dans le secteur du développement économique déposée par le député du Bloc Québécois de Sherbrooke, **Serge Cardin**, a été adoptée aujourd’hui à la Chambre des communes. L’ensemble des parlementaires, à l’exception des députés conservateurs, ont voté en faveur du développement régional, ce qui prouve une fois de plus que les conservateurs n’ont que faire du Québec et de ses besoins.

« Fidèles à leur habitude, les conservateurs ont à nouveau abandonné le Québec et ses régions en votant contre notre motion. Cela n’a rien de surprenant de la part d’un gouvernement qui annonçait des compressions dévastatrices pour le développement économique du Québec pour ensuite revenir sur sa décision et accorder seulement un financement partiel sur une période probatoire de deux ans. Cette expérience nous a clairement démontré qu’on ne peut d’aucune façon accorder notre confiance aux conservateurs, qui multiplient les attaques envers les OBNL et le modèle de développement économique québécois », a lancé le porte-parole du Bloc Québécois en matière de développement régional et député de Haute-Gaspésie–La Mitis–Matane–Matapédia, **Jean-Yves Roy**.

« Les OBNL œuvrant dans le secteur du développement économique dépendent des subventions gouvernementales. Les conservateurs doivent se rendre à l’évidence : un financement stable et continu est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement et la survie de ces OBNL qui constituent un maillage essentiel du tissu économique régional du Québec. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de leur fournir le financement nécessaire à la poursuite de leur mission », a ajouté le député de Sherbrooke, **Serge Cardin**.

« Le Bloc Québécois se félicite d’exhorter ainsi le gouvernement Harper à rétablir le soutien financier au développement économique des régions du Québec. Ultimement, la position du Bloc Québécois reste la même : le gouvernement

fédéral se doit de respecter les compétences du gouvernement du Québec et ainsi conclure avec ce dernier des ententes prévoyant le transfert au Québec des fonds fédéraux alloués aux programmes de développement régional », a conclu **Jean-Yves Roy**.

– 30 –

Renseignements : Karyne Duplessis Piché, attachée de presse
Aile parlementaire du Bloc Québécois
Tél. : 613 947-2495
Cell. : 613 296-1041
www.blocquebécois.org